

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifack International Bank publie ci -dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Rachid NACHI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018
AC01 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	53 455 713	36 562 080
AC02 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	63 046 017	73 300 558
AC03 Créances sur la clientèle	(1-3)	401 559 497	402 424 166
AC04 Portefeuille titres commercial	(1-4)	37 815	218 650
AC05 Portefeuille d'investissement	(1-5)	21 082 124	20 403 674
AC06 Valeurs immobilisées	(1-6)	58 648 445	59 349 196
AC07 Autres actifs	(1-7)	33 105 931	43 484 753
TOTAL ACTIFS		630 935 542	635 743 077
PA01 Banque Centrale,CCP	(2-1)	2 008 889	-
PA02 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	45 058 334	57 127 278
PA03 Dépôts de la clientèle	(2-3)	352 748 386	284 875 640
PA04 Dettes de financements et Ressources spéciales	(2-4)	36 942 131	48 401 104
PA05 Autres passifs	(2-5)	35 184 295	63 128 832
TOTAL PASSIFS		471 942 035	453 532 854
CP01 Capital		150 000 000	150 000 000
CP02 Réserves		20 542 419	20 542 419
CP03 Actions propres		(694 663)	(498 526)
CP04 Autres capitaux propres		16 105 530	16 100 752
CP05 Résultats reportés		(4 952 201)	(1 105 379)
CP06 Résultat de l'exercice		(22 007 578)	(2 829 043)
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(3)	158 993 507	182 210 223
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		630 935 542	635 743 077

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018
PASSIFS EVENTUELS			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	4-1	3 049 920	1 137 428
HB 02- Crédits documentaires	4-2	2 276 090	4 118 836
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		5 326 010	5 256 264
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 04- Engagements de financement donnés	4-3	49 271 547	56 575 393
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		49 271 547	56 575 393
ENGAGEMENTS RECUS			
HB 07- Garanties reçues	4-4	278 473 485	94 546 012

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc 2019	31-déc 2018*	31-déc 2018
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		49 146 604	41 387 479	42 225 258
PR01	Marges et revenus assimilés	(5-1) 39 309 003	29 281 558	29 281 558
PR02	Commissions en produits	(5-2) 7 448 792	5 603 502	6 112 866
PR03	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3) 1 586 136	5 457 408	5 785 824
PR04	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4) 802 673	1 045 010	1 045 010
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>		(26 776 694)	(17 076 740)	(17 076 740)
CH01	Marges encourus et charges assimilées	(5-5) (25 187 754)	(15 906 672)	(15 906 672)
CH02	Commissions encourues	(5-6) (1 588 940)	(1 170 068)	(1 170 068)
PRODUIT NET BANCAIRE		22 369 910	24 310 739	25 148 518
PR05/CH04	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(5-7) (12 068 876)	(1 620 982)	(1 620 982)
PR06/CH05	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26 185)	-	-
PR07	Autres produits d'exploitation	(5-8) 1 514	200	200
CH06	Frais de personnel	(5-9) (18 069 810)	(14 762 247)	(14 582 247)
CH07	Charges générales d'exploitation	(5-10) (7 300 299)	(5 674 020)	(5 674 020)
CH08	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-11) (6 838 122)	(6 506 488)	(6 506 488)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(21 931 868)	(4 252 798)	(3 235 019)
PR08/CH09	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires	43 796	508 318	508 318
CH011	Impôt sur les bénéfices	(114 507)	(97 042)	(97 042)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		(22 002 578)	(3 841 522)	(2 823 743)
PR09/CH010	Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	(5 000)	(5 300)	(5 300)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(22 007 578)	(3 846 822)	(2 829 043)
Modification comptable		(1 017 779)		
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION		(23 025 357)	(3 846 822)	(2 829 043)

(*) : Colonne comparative retraitée à des fins de comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 décembre 2019

Désignation	Notes	31-déc. 2019	31-déc. 2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		49 607 467	41 180 248
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(25 140 138)	(14 885 657)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		403 806	(153 390 693)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		66 315 163	177 289 093
Titres de placements		-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(20 524 806)	(17 060 920)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(37 846 853)	(300 191)
Impôt sur le bénéfice		(119 506)	(49 245)
		-	
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		32 695 132	32 782 635
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(6-2)		
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(675 282)	161 802
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(3 168)	163 000
Acquisition / cessions sur immobilisations		(3 769 066)	(6 079 436)
		-	
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(4 447 516)	(5 754 634)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(6-3)		
Rachat d'actions		(196 137)	(449 671)
Encaissement d'emprunt obligataire		15 242 100	15 437 000
Remboursement d'emprunt obligataire		(735 923)	-
Remboursement d'emprunts		(26 044 122)	(26 740 233)
Dividendes versés et autres distributions		-	
Mouvements sur fond social et de retraite		4 777	6 534
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(11 729 305)	(11 746 370)
	(6-4)		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		16 518 311	15 281 630
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		52 954 010	37 672 380
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PÉRIODE		69 472 321	52 954 010

Notes aux Etats Financiers au 31/12/2019

PRESENTATION DE LA BANQUE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFAK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et a décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie.

Notons que la société **EL WIFAK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la banque est régie par la loi 2016-048.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2019 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	101 811 345	67,87%
Actionnaires Etrangers	48 188 655	32,13%
Total	150 000 000	100,00%

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun

I. REFERENTIEL COMPTABLE D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25) ;
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41).

1- Créances sur la clientèle

1-1 Règle de présentation des créances sur la clientèle :

Les financements de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des profits décomptes d'avance et non encore échus.

Les financements à moyen et long terme sont présents au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des profits courus et non échus.

Les financements à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les profits réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1-2 Classification et évaluation des créances :

Les provisions sur engagement sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents, qui défaut les classes de risque de la manière suivante

A- Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

B- Actifs classés :

B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;

- L'existence de retards de paiement du principal ou des profits entre 90 et 180 jours.

B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en profits entre 180 et 360 jours.

B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en profits au-delà de 360 jours.

La Banque procède à l'ajustement de la classification résultant de l'application systématique des critères quantitatifs, basés essentiellement sur le critère de l'ancienneté des impayés et/ou le nombre d'échéances impayées, et en procédant à des appréciations qualitatives tenant compte principalement de la situation intrinsèque de la relation.

La banque procède au provisionnement des créances classées B2, B3 et B4 conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire de la BCT n°91-24 par l'application de taux de provisionnement sur le risque net non couvert.

Le taux de provisionnement correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par ladite circulaire, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- Actifs incertains	20%
- Actifs préoccupants	50%
- Actifs compromis	100%

Le risque net correspond au montant de l'engagement déduction faite des profits réservés et des garanties des banques et assurances, notamment la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) et l'assurance-crédit, ainsi que des garanties réelles titrées et expertisées.

Pour les financements Ijara, la banque prend en considération la valeur des biens donnés en Ijara comme garantie supplémentaire en sus de celles mentionnées ci-haut avec une décote définie comme suit :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location.
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location.
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location.
- Immeubles (terrain, construction...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Pour les financements sous forme de remplacement, la décote est appliquée sur la valeur du matériel au moment du remplacement.

A- Les provisions collectives :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle qu'ajoutée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par WIFAK INTERNATIONAL BANK.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-20 du 06 décembre 2012. Cette méthodologie prévoit :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
 - Promotion immobilière
 - Services
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 3 derniers exercices
- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FSgi » traduisant l'aggravation des risques en 2019.
- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances.

B- Les provisions additionnelles :

Conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4 ;

N : année d'arrêté des comptes ;

M : année de la dernière migration vers la classe 4 ;

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Et des provisions constituées.

2- Portefeuille titres

2.1 Présentation du portefeuille titres

Les titres sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

A- Portefeuille titres commercial :

A1 : Titres de transaction

Il s'agit des titres négociables sur un marché liquide, qui sont détenus par la Banque avec l'intention de les vendre dans un avenir très proche, qu'ils soient à revenu variable

A2 : Portefeuille d'investissement :

- Titres d'investissements

Les titres présentés sous cette rubrique sont les titres que la Banque a la capacité et l'intention de conserver de façon durable, en principe jusqu'à leurs échéances, ainsi que les parts des revenus courus et non échus qui leur sont rattachées.

- Titres de participation

Présentant les actions et autres titres détenus par la Banque et qui sont destinés à une activité de portefeuille consistant à investir dans des titres pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante et s'exerçant sans intervention dans la gestion des entreprises dans lesquelles les titres sont détenus, ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées

Il s'agit des actions et parts de capital détenues dans les entreprises filiales, les entreprises sur lesquelles la Banque exerce une influence notable ou un contrôle conjoint ainsi que les parts de dividendes, dont le droit est établi, et non encore échus qui leur sont rattachées.

2.2 Evaluation du portefeuille titres

a. Date d'acquisition :

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

b. Date d'arrêté :

- Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

- Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres

3- Prise en compte des produits

Les profits et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 pour leurs montants rattachés à l'exercice.

Les revenus provenant des contrats IJARA sont comptabilisées conformément à la norme comptable 41 relative aux contrats de location que la banque a adoptée depuis le 01 Janvier 2008. Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la date d'arrêté des états financiers, il est procédé à une régularisation au titre des produits perçus d'avance.

Les commissions d'études, de gestion et de mise en place de financement et des engagements par signature sont prises en compte en résultat au moment de leur perception.

Les profits courus et non échus relatifs à des créances saines au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les profits échus et non encore encaissés relatifs à des créances classées au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en profits réservés en déduction du poste « Créances sur la clientèle ». Ces profits sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les produits non conformes aux percepts charaiques à l'instar des profits de retard facturés sur les clients récalcitrants ou les produits prohibés par le Comité Charaique de la banque sont portés dans un compte de passif « Nafaa El aam ».

4- Valeurs immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Actifs Immobilisés** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	
<i>Agences</i>	5%
<i>Centre d'affaire et siège</i>	2%
Global Bancaire	10%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

5- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds.

6- Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

7- Taxe sur la valeur ajoutée

La banque est partiellement assujettie à la TVA. Les revenus provenant de l'activité IJARA sont soumises à la TVA alors que ceux provenant de l'activité MOURABAHA et des placements en sont exonérés.

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée, pour la partie déductible, au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

8- Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

9- Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

10- Faits saillants de la période

L'exercice 2019 s'est caractérisé par :

- Le renforcement du réseau des agences par 3 nouvelles agences pour un total réseau de 30 Agences
- Le renforcement des ressources humaines de la Banque par le recrutement d'experts métiers.
- L'émission et la clôture du premier emprunt obligataire conformément aux percepts de la Finance Islamique pour un montant de 15,2 KDT
- La validation d'une nouvelle politique de financement visant l'accroissement de l'efficacité opérationnelle et l'optimisation des délais dans le cadre d'offrir la meilleure qualité à notre clientèle.
- Le développement de l'offre présentée à la clientèle par le lancement de nouveaux produit notamment : la carte Asfar et carte plus, le lancement de l'offre TRE, le lancement des plans épargne...

11- Modification comptable :

Au cours de l'exercice 2019, il a été procédé aux modifications comptables ci-dessous :

- Suite à la l'obtention des informations relatives aux commissions sur règlement des échéances Ijara, la banque a procédé courant 2019 à la décomptabilisation desdites commissions. La part relative à l'exercice antérieur s'élève à 260 KDT.
- Suite à une demande de comité charaïque la banque a reclassé les commissions sur rééchelonnement des contrats mourabaha dans le compte de passif « NafaaElaam » pour un montant de 249 KDT.
- La banque a procédé à l'annulation d'un gain de change constaté en 2018 pour un montant de 328 KDT.

- Le Conseil d'administration réuni le 11 juin 2019 et le 27 décembre 2019 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 80 KDT à imputer sur l'exercice 2018. Le montant Brut s'élevant à 180 KDT a été porté en « Modifications Comptables ».

II. NOTES EXPLICATIVES

(1) Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **53 455 713 DT** contre **36 562 080 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **46%**.

Description	30.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Caisse en dinars et monnaies étrangères	6 173 117	6 095 960	77 158	1%
BCT, CCP et TGT	47 282 596	30 466 120	16 816 475	55%
Total	53 455 713	36 562 080	16 893 633	46%

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements Bancaires et financiers ont totalisé **63 046 017 DT** au 31 décembre 2019 contre **73 300 558 DT** enregistré au 31 décembre 2018.

Description	30.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Créances sur les établissements Bancaires 43967433		73300558	(29333125)	(40%)
Créances sur les établissements Financiers	19078584	-	19078584	100%
Total	63046017	73300558	(10254541)	(14%)

(1) Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2019, à 43 967 433 DT et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	511 179	26 765 699	(26 254 520)	(98%)
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	(225 042)	-	(225 042)	100%
Placements MOUDHARABA interbancaire	43 674 125	46 504 680	(2 830 555)	(6%)
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	7 171	30 179	(23 008)	(76%)
Total créances sur les établissements bancaires	43 967 433	73 300 558	(29 333 125)	(40%)

(2) Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à 19 078 584 DT et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux les établissements financiers	19 000 000	-	19 000 000	100%
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	78 584	-	78 584	100%
Total créances sur les établissements financiers	19 078 584	-	19 078 584	100%

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale de Tunisie et ne sont pas matérialisés par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Sans Maturité	Total
Etablissements bancaires	43 681 296	-	-	-	286 137	43 967 433
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	511 179	511 179
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	-	-	(225 042)	(225 042)
Placements MOUDHARABA interbancaire	43 674 125	-	-	-	-	43 674 125
Créances rattachées aux placements MOUDHARABA	7 171	-	-	-	-	7 171
		1 028 261				
Etablissements financiers	18 050 323	261	-	-	-	19 078 584
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	18 000 000	1 000 000	-	-	-	19 000 000
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers	50 323	28	-	-	-	78 584
Total	61 731 619	1 028 261	-	-	286 137	63 046 017

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Etablissements bancaires	-	-	43 967 433	43 967 433
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	-	-	511 179	511 179
Provisions sur avoirs en comptes sur les établissements bancaires	-	-	(225 042)	(225 042)
Prêts aux établissements bancaires	-	-	43 674 125	43 674 125
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	-	-	7 171	7 171
Etablissements financiers	-	-	19 078 584	19 078 584
Avoirs en Comptes sur les établissements financiers	-	-	-	-
Prêts aux établissements financiers	-	-	19 000 000	19 000 000
Créances rattachées sur les avoirs et les prêts aux établissements financiers	-	-	78 584	78 584
Total	-	-	63 046 017	63 046 017

Note 1.3: Créances sur la clientèle

Les financements à la clientèle ont passé de **402 424 166 DT** au 31 décembre 2018 à **401 559 497 DT** au 31 décembre 2019.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Kardh Hassan	1 421 797	1 263 912	157 885	12%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (1)	400 137 699	401 160 254	(1 022 554)	(0%)
Portefeuille sur ressources ordinaires en dinars	393 413 001	396 327 037	(2 914 036)	(1%)
Financement Mourabaha	129 912 686	129 656 918	-	-
Financement Ijara	293 339 227	283 951 604	-	-
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(27 205 912)	(15 563 827)	-	-
Profits réservés sur créances	(2 633 001)	(1 717 658)	-	-
Portefeuille sur ressources ordinaires en devises	6 724 699	4 833 217	1 891 482	39%
Total	401 559 497	402 424 166	(864 669)	(0%)

Une partie des créances sur la clientèle sont refinançables auprès de la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la banque a bénéficié de refinancement en 2019.

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Kardh Hassan	-	-	1 421 797	1 421 797
Autres concours à la clientèle	-	-	400 137 699	400 137 699
Total	-	-	401 559 497	401 559 497

(1) Le détail des autres concours à la clientèle sur les ressources ordinaires se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	393 413 001	396 327 037	(2 914 036)	(1%)
Portefeuille Ijara	293 339 227	283 951 603	9 387 624	3%
Encours financiers	268 318 931	263 642 657	4 676 274	2%
Impayés et autres facturations	28 984 546	24 319 637	4 664 909	19%
Produits constaté d'avance sur Financement Ijara	(1 433 284)	(1 274 606)	(158 678)	12%
Règlement non affecté	(2 530 967)	(2 736 085)	205 118	(7%)
Portefeuille Mourabaha	129 912 686	129 656 919	255 768	0%
Mourabaha Court terme	68 458 436	83 678 964	(15 220 528)	(18%)
Encours financiers	44 437 944	69 791 559	(25 353 615)	(36%)
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha	870 880	797 608	73 272	9%
Impayés sur Financement Mourabaha	23 149 612	13 089 797	10 059 816	77%
Mourabaha Moyen terme	37 327 923	27 159 962	10 167 961	37%
Encours financiers	36 227 329	26 243 211	9 984 118	38%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Moyen Terme	684 944	213 670	471 274	221%
Impayés sur Financement Mourabaha Moyen Terme	415 650	703 081	(287 432)	(41%)
Mourabaha Long terme	24 126 328	18 817 993	5 308 335	28%
Encours financiers	23 707 293	18 710 260	4 997 033	27%
Produits à recevoir sur Financement Mourabaha Long Terme	270 179	86 070	184 109	214%
Impayés sur Financement Mourabaha Long Terme	148 856	21 663	127 193	587%
Provisions sur créances douteuses et litigieuses	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75%
Agios réservés sur créances	(2 633 001)	(1 717 658)	(915 343)	53%
Autres concours à la clientèle en devises	6 724 699	4 833 217	1 891 482	39%
Encours financiers	6 713 464	4 706 484	2 006 979	43%
Produits à recevoir	11 235	126 733	(115 498)	(91%)
Total	400 137 699	401 160 254	(1 022 555)	(0%)

(*) Les encours financiers des financements Ijara relatifs au 31 décembre 2019 présente un solde de 268 318 931 DT contre 263 642 657 DT par rapport au 31 décembre 2018 pour enregistrer une évolution de 2 % et se détaillent comme suit :

Description	Financement	Capital amorti	Encours financier
Solde 31-12-2018	1 226 227 758	962 585 101	263 642 657
Capital Amorti des anciens contrats		82 044 024	(82 044 024)
Ajouts de la période	122 872 836	29 977 083	92 895 751
Investissement	116 643 640	29 706 000	86 937 639
Relocation	2 159 931	271 083	1 888 847
consolidation	4 069 265	-	4 069 265
Retraits de la période	49 554 295	43 378 840	(6 175 453)
Cession de la valeur Résiduelle	27 896 085	27 895 473	(611)
Cession anticipé	16 959 960	12 872 504	(4 087 456)
Transferts(Cession)	1 446 310	895 507	(550 803)
Relocation	3 251 940	1 715 356	(1 536 583)
Solde 31-12-2019	1 299 546 299	1 031 227 368	268 318 931

Le stock des provisions et profits réservés au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions sur créances (AC 03)	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75 %
Provision individuelles	(24 675 019)	(13 398 840)	(11 276 178)	84%
Provisions collectives	(2 140 590)	(1 629 980)	(510 611)	31%
Provisions additionnelles	(390 303)	(535 007)	144 704	(27%)
Total provisions sur créances	(27 205 912)	(15 563 827)	(11 642 085)	75 %
Profits réservés	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53%
Total profits réservés	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53 %
Total général des provisions et profits réservés	(29 838 913)	(17 281 484)	(12 557 429)	73%

Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que des provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Montant brut de la créance classée	54 662 386	24 886 663	29 775 723	120 %
Provisions au 31/12/N-1	(15 028 820)	(13 717 381)	(1 311 439)	10 %
Dotations de l'exercice	(13 409 923)	(3 341 777)	(10 068 145)	301%
Reprise de l'exercice	1 623 134	2 030 338	(407 205)	(20%)
Provision au 31/12/N	(26 815 609)	(15 028 820)	(11 786 789)	78 %
Provisions additionnelles (Cir 2013- 21)	(390 303)	(535 006)	144 703	(27)%
Total net de la créance	27 456 474	9 322 837	18 133 637	195%

Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Montant brut de la créance classée	54 662 386	24 886 663	29 775 723	120 %
Profits réservés au 31/12/N-1	(1 717 657)	(1 181 251)	(536 406)	45 %
Dotations aux profits réservés	(915 344)	(536 406)	(378 937)	71 %
Total des Profits réservés au 31/12/N	(2 633 001)	(1 717 657)	(915 343)	53%

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL	TOTAL	Variation
	A	B1	B2	B3	B4			
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis			
Encours en principal	182 174 330	175 603 269	3 167 974	3 216 800	15 242 564	379 404 937	383 094 171	(3 689 234)
Impayés	88 411	19 698 958	7 427 635	4 017 843	17 743 206	48 976 053	34 308 783	14 667 271
Autres débits	108 499	642 826	56 033	16 446	4 147 961	4 971 765	4 324 730	647 035
Règlements non affectés PAR	(1 172 126)	(57 858)	(1)	(652)	(1 180 894)	(2 411 530)	(2 538 350)	126 820
Débits de compte	376 528	309 693	15 218	9 021	518	710 979	851 829	(140 851)
	606 485	101 922	47 486	202 800	450 255	1 408 948	1 261 376	147 572
ENGAGEMENTS BILANTIELS	182 182 128	196 298 811	10 714 344	7 462 259	36 403 612	433 061 153	421 302 540	11 758 614
ENGAGEMENTS HORS BILAN	34 122 146	13 475 306	-	105	-	47 597 558	59 832 033	(12 234 476)
TOTAL ENGAGEMENTS CLIENTELE	216 304 274	209 774 116	10 714 344	7 462 364	36 403 612	480 658 711	481 134 573	(475 862)
TOTAL ENGAGEMENTS Bqs& Ets Fin	26 028 000	-	-	-	-	26 028 000	2 000 000	24 028 000
TOTAL ENGAGEMENTS CUMULES	242 332 274	209 774 116	10 714 344	7 462 364	36 403 612	506 686 711	483 134 573	23 552 138
<i>Dont Créances Classées</i>			10 714 344	7 462 364	36 403 612	54 580 321	24 886 663	29 693 658
Agios réservés	-	-	(428 129)	(283 783)	(1 921 090)	(2 633 001)	(1 517 461)	(1 115 540)
Provisions sur engagements bilantiels douteux	-	-	(81 712)	(2 682 000)	(21 911 306)	(24 675 018)	(13 398 840)	(11 276 178)
Provisions sur engagements extra-bilantiels douteux	-	-	-	-	-	-	-	-
Provision additionnelle 2013-21	-	-	-	-	(390 303)	(390 303)	(535 007)	144 704
Provisions collectives	(2 140 590)		-	-	-	(2 140 590)	(1 629 980)	(510 611)
TOTAL DE LA COUVERTURE	(2 140 590)		(509 840)	(2 965 783)	(24 222 698)	(29 838 912)	(17 081 287)	(12 757 625)
ENGAGEMENTS NETS	214 163 684	209 774 116	10 204 504	4 496 581	12 180 913	450 819 799	464 053 286	(13 233 487)
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) - Tous engagements confondus			2,11%	1,47%	7,18%		5,17%	5,60%
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			4,76%	39,74%	66,54%		61,91%	(11,17%)

Note 1.4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titre commercial se compose principalement des actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élevait au 31 décembre 2019 à **37 815 DT**. Le détail des titres de transactions détenus par la Banque au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Titres de transaction	37 815	218 650	(180 835)	(83)%
Titres cotés	37 815	104 927	(67 112)	(64)%
Titres Ami	6 286	11 397	(5 111)	(45)%
Titres Euro-Cycles	-	18 611	(18 611)	(100)%
Titres Tunis Ree	-	15 740	(15 740)	(100)%
Titres Unimed	17 241	15 346	1 895	12 %
Titres SAH	14 288	12 053	2 235	19 %
Titres Carthage Cément	-	16 061	(16 061)	(100)%
Titres Attijari	-	13 834	(13 834)	(100)%
Titres Société Tunisienne de Banque	-	1 885	(1 885)	(100)%
Titres non cotés	-	113 723	(113 723)	(100)%
Titres FCP	-	113 723	(113 723)	(100)%
Total	37 815	218 650	(180 835)	(83)%

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Description	Organismes publics	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Titres de transaction	-	-	-	37 815	37 815
Titres cotés	-	-	-	37 815	37 815
Titres Ami	-	-	-	6 286	6 286
Titres Unimed	-	-	-	17 241	17 241
Titres SAH	-	-	-	14 288	14 288
Total	-	-	-	37 815	37 815

Note 1.5 : Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31 décembre 2019 un solde de **21 082 124 DT** contre **20 403 674 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une augmentation de **3 %**.

Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Titres d'investissement (1)	18 586 421	17 977 324	609 097	3%
Titres de participation (2)	69 453	100	69 353	69 353%
Parts dans les entreprises liées (3)	900 000	900 000	-	-
Titres participatifs	1 526 250	1 526 250	-	-
Total	21 082 124	20 403 674	678 450	3%

(1) Titres d'investissement

Le détail comparatif relatif aux titres d'investissement entre 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Fonds Gérés	18 503 770	17 853 347	650 423	4 %
Fonds Gérés Sodis Sicar	490 000	490 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2003	154 000	154 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2004	102 000	102 000	-	-
Fonds Gérés Sodis Sicar 2005	234 000	234 000	-	-

Provisions sur fonds gérés Sodis Sicar	(210 000)	(210 000)	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar	15 300 000	15 300 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	500 000	500 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	1 000 000	1 000 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	2 000 000	2 000 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	1 400 000	1 400 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	1 400 000	1 400 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	4 500 000	4 500 000	-	-
Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	4 500 000	4 500 000	-	-
Provisions sur fonds gérés WifakSicar	(232 186)	(206 001)	(26 185)	13%
Revenus des fonds gérés	3 155 955	2 479 347	676 608	27%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2009	60 031	35 545	24 487	69%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2012	35 139	18 114	17 025	94%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2013	310 046	171 920	138 126	80%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2014	65 101	30 026	35 074	117%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2015	59 001	19 016	39 985	210%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2016	403 557	321 664	81 893	25%
Revenus du Fonds Gérés Wifak Sicar 2017	657 207	317 188	340 018	107%
Revenus sur les Fonds Gérés	1 565 873	1 565 873	-	-
Titres d'investissement hors Fonds gérés	82 651	123 977	(41 326)	(33)%
Montants bruts	80 000	120 000	(40 000)	(33%)
Créances rattachées	2 651	3 977	(1 326)	(33%)
Total	18 586 421	17 977 324	609 097	3%

(2) Titres de participation

Le détail relatif à cette sous- rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Titres de participation	169 453	100 100	69 353	69%
Provisions sur titres de participation	(100 000)	(100 000)	-	-
Total	69 453	100	69 353	69353%

Le détail des titres de participation :

Titre	% de détention	31.12.2019	Provision 31.12.2019	31.12.2018	Provision 31.12.2018
SIBTEL	0,62%	69 353	-	-	-
Med food SA	3,33%	100 000	(100 000)	100 000	(100 000)
Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers	0,00%	100	-	100	-
Total		169 453	(100 000)	100 100	(100 000)

(3) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	900 000	900 000	-	-
Total	900 000	900 000	-	-

Titre	% de détention	31.12.2019	Provision 31.12.2019	31.12.2018	Provision 31.12.2018
Wifak Sicar	97,83%	900 000	-	900 000	-
		900 000	-	900 000	-

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Valeurs brutes au 31.12.2018	Cession/autres sorties 2018	Créances rattachées 2018	Provisions 2018	Total net au 31.12.2018	Acquisition/autres entrée 2019	Cession/autres sorties 2019	Valeurs brutes au 31.12.2019	Créances rattachées 2019	Dotation 2019	Provisions 2019	Total au 31.12.2019
Titres d'investissement hors Fonds gérés	160 000	(40 000)	3 977		123 977	-	(40 000)	80 000	2 651	-	-	82 651
Fonds Gérés Wifak Sicar/ Sodis Sicar	15 790 000	-	2 479 347	(416 001)	17 853 347	-	-	15 790 000	3 155 955	(26 185)	(442 186)	18 503 770
Titres participatifs	1 500 000	-	26 250		1 526 250	-	-	1 500 000	26 250	-	-	1 526 250
Titres de participation	223 100	(123 000)	-	(100 000)	100	69 353	-	169 453	-	-	(100 000)	69 453
Parts dans les entreprises liées	900 000	-	-		900 000	-	-	900 000	-	-	-	900 000
Total	18 573 100	(163 000)	2 509 574	(516 001)	20 403 674	69 353	(40 000)	18 439 453	3 184 857	(26 185)	(542 186)	21 082 124

Note 1.6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2019 un solde de **58 648 445 DT** contre un solde de **59 349 196 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Immobilisations incorporelles	5 158 976	3 315 313	1 843 664	56%
Immobilisations incorporelles	7 428 901	4 668 999	2 759 902	59%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(2 269 924)	(1 353 686)	(916 238)	68%
Immobilisations corporelles	52 540 683	54 371 525	(1 830 841)	(3%)
Immobilisations corporelles	61 874 941	60 272 422	1 602 519	3%
Amortissement des immobilisations corporelles	(9 334 257)	(5 900 897)	(3 433 360)	58%
Immobilisations encours	948 786	1 662 358	(713 572)	(43%)
Immobilisations encours	948 786	1 662 358	(713 572)	(43%)
Total	58 648 445	59 349 196	(700 750)	(1%)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Au 31 décembre 2019

(Exprimé en dinars)

Description	Valeur Brute au 31.12.2018	Acquisition Transfert	Cession Transfert	Valeur Brute au 30.12.2019	Amortissement cumulé 31.12.2018	Dotation d'amortissement 2019	Amort cumulé 31/12/2018	V.C.N 31.12.2019
1) Immobilisations Incorporelles	4 668 999	2 759 902	-	7 428 901	(1 353 687)	(916 238)	(2 269 925)	5 158 976
* Licence	904 637	28 620	-	933 257	(565 169)	(207 087)	(772 256)	161 001
* Logiciels	3 757 161	2 731 282	-	6 488 443	(787 078)	(707 711)	(1 494 789)	4 993 654
* Site web	7 201	-	-	7 201	(1 440)	(1 440)	(2 880)	4 321
* Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	60 272 422	1 602 518	-	61 874 940	(5 900 896)	(3 433 361)	(9 334 257)	52 540 683
Immobilisations d'exploitation	50 175 065	1 307 805	-	51 482 870	(3 052 701)	(1 854 917)	(4 907 618)	46 575 252
* Terrains d'exploitation	9 510 611	-	-	9 510 611	-	-	-	9 510 611
* Bâtiments	29 742 855	-	-	29 742 855	(1 566 646)	(694 864)	(2 261 510)	27 481 345
* Aménagements de bâtiments	10 921 599	1 307 805	-	12 229 404	(1 486 055)	(1 160 053)	(2 646 108)	9 583 296
Mobiliers et Matériel de Bureau	1 540 371	163 915	-	1 704 286	(322 499)	(154 199)	(476 698)	1 227 588
Matériels de Transport	768 123	97 900	-	866 023	(284 990)	(148 313)	(433 303)	432 720
Matériels Informatique	6 834 713	11 815	-	6 846 528	(2 005 842)	(1 098 547)	(3 104 389)	3 742 139
Machines DAB et GAB	884 793	1 368	-	886 161	(234 109)	(177 287)	(411 396)	474 765
Coffres Forts	68 375	19 715	-	88 090	-	-	-	88 090
Autres Immobilisations	982	-	-	982	(755)	(98)	(853)	129
3) Immobilisation en cours	1 662 359	486 777	(1 200 350)	948 786	-	-	-	948 786
Immobilisations corporelles en cours .	462 009	486 777	-	948 786	-	-	-	948 786
Immobilisations incorporelles en cours .	1 200 350	-	(1 200 350)	-	-	-	-	-
TOTAUX	66 603 780	4 849 197	(1 200 350)	70 252 627	(7 254 583)	(4 349 599)	(11 604 182)	58 648 445

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31 décembre 2019 un montant de **33 105 931 DT** contre un montant de **43 484 753 DT** au 31 décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	4 233 802	548 919	3 684 883	671%
<i>Comptes d'attente</i>	4 209 149	516 796	3 692 353	714%
Comptes d'attente de la salle de marché	773 064	516 796	256 268	50%
Comptes d'attente de la compensation	3 436 085	-	3 436 085	100%
<i>Comptes de régularisation</i>	24 653	32 123	(7 470)	(23%)
Autres	28 872 128	42 935 834	(14 063 706)	(33%)
Stock de matière, fourniture et timbres	313 856	166 172	147 684	89%
Tickets restaurant et bons d'essence en stock	5 496	11 638	(6 142)	(53%)
Cartes et imprimés en stock	308 360	154 534	153 826	100%
<i>Matériels en stock (Murabaha et Ijara)</i>	6 327 577	17 122 614	(10 795 037)	(63%)
<i>Etat, impôts et taxes</i>	9 075 307	14 462 564	(5 387 257)	(37%)
<i>Dépôts et cautionnements</i>	17 775	17 775	(0)	(0%)
<i>Opérations avec le personnel</i>	7 250 819	5 021 499	2 229 320	44%
<i>Débiteurs divers</i>	1 677 825	628 610	1 049 215	167%
<i>Charges à répartir (1)</i>	694 518	3 062 824	(2 368 306)	(77%)
<i>Autres</i>	3 514 451	2 453 776	1 060 675	43%
Total Autres Actifs	33 105 931	43 484 753	(10 378 823)	(24%)

Les Charges à répartir se détaillent comme suit :

Désignation	VB au 01.01.2019	Dépenses du 01.01.2019 au 31.12.2019	VB au 31.12.2019	Cumul résorptions au 01.01.2019	Résorption du 01.01.2019 au 31.12.2019	Cumul résorptions au 31.12.2018	V.C.N au 31.12.2019
Frais d'émission des emprunts	836 645	-	836 645	780 591	47 345	827 936	8 708
Dépenses liées à l'augmentation du capital	5 089 631	-	5 089 631	3 288 393	1 494 681	4 783 074	306 557
Dépenses liées à la mise en place du SI	100 684	-	100 684	63 112	32 717	95 829	4 855
Dépenses liées à la communication	372 694	-	372 694	196 838	124 178	321 015	51 679
Location des agences	832 681	-	832 681	493 384	277 533	770 917	61 764
Dépenses liées à l'organisation	431 210	120 218	551 428	220 482	173 774	394 256	157 171
Dépenses liées au système monétique	35 821	-	35 821	18 090	11 939	30 029	5 792
Dépenses liées au système SWIFT	29 813	-	29 813	18 879	9 923	28 803	1 010
Dépenses liées au système de télé compensation	79 213	-	79 213	52 803	26 402	79 205	8
Autres charges à répartir	239 332	-	239 332	239 332	-	239 332	-
Amortissements antérieurs aux démarrages	190 894	-	190 894	106 041	63 625	169 666	21 227
Prime de démarrage	679 290	-	679 290	377 138	226 407	603 545	75 745
Total	8 917 907	120 218	9 038 125	5 855 084	2 488 523	8 343 607	694 518

(*) Le détail des Provisions se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions sur Dépôts et Cautionnements	(449 317)	(387 567)	(61 749)	16%
Provisions sur Fonds Sociaux Accordé aux Personnels	(20 231)	(20 231)	-	-
Provisions sur créance D'exploitation Non Bancaires	(350 032)	(350 032)	-	-
Total	(819 580)	(757 831)	(61 749)	8%

(2) Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie & C.C.P

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie & CCP présente un solde de **2 008 889 DT** au 31 décembre 2019 contre un solde nul au 31 décembre 2018, se détaillant comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Wakala Bel Istithmar auprès de la BCT	2 000 000	-	2 000 000	100%
Dette rattaché sur wakala bel Istithmar auprès de la BCT	8 889	-	8 889	100%
Total	2 008 889	-	2 008 889	100%

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31 décembre 2019 un solde de **45 058 334 DT** contre **57 127 278 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une baisse de **21%**. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)
Total	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avoirs des Etablissements Bancaires	504 708	1 851 375	(1 346 666)	(73%)
Emprunts auprès des Etablissements Bancaires	44 553 626	55 275 903	(10 722 277)	(19%)
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	45 058 334	57 127 278	(12 068 943)	(21%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle est présentée dans le tableau ci-dessous :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	45 058 334	-	-	-	45 058 334
Avoirs en Comptes sur les établissements bancaires	504 708	-	-	-	504 708
Moudharaba sur les établissements bancaires en dinars	28 750 000	-	-	-	28 750 000
Moudharaba sur les établissements bancaires en devises	15 713 500	-	-	-	15 713 500
Dettes rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	90 126	-	-	-	90 126
Total	45 058 334	-	-	-	45 058 334

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des Etablissements Bancaires	-	-	45 058 334	45 058 334
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	45 058 334	45 058 334

Note 2.3: Dépôts de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31 décembre 2019 un solde de **352748 386 DT** contre **284 875 640 DT** au 31 décembre 2018 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Dépôts à vue	122 650 178	99 274 096	23 376 082	24%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	230 098 208	185 601 544	44 496 664	24%
Tawfir	80 238 566	53 876 121	26 362 445	49%
Istithmar	133 969 401	116 432 048	17 537 353	15%
Istithmar en dinars	123 882 600	100 839 299	23 043 301	23%
Dettes rattachées sur istithmar en dina	4 249 070	2 929 716	1 319 355	45%
Istithmar en devises	5 790 833	12 535 231	(6 744 398)	(54%)
Dettes rattachées sur istithmar en devises	46 898	127 802	(80 904)	(63%)
Autres sommes dues à la clientèle	15 890 241	15 293 375	596 866	4%
Total	352 748 386	284 875 640	67 872 746	24%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Ne disposant pas de maturité	Total
Dépôts à vue	122 202 246	-	-	-	-	122 202 246
Tawfir	79 353 656	-	-	-	-	79 353 656
Istithmar	62 524 150	65 447 283	1 702 000	-	-	129 673 433
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	-	-	15 890 241	15 890 241
Dettes rattachées	5 628 810	-	-	-	-	5 628 810
Total	269 708 863	65 447 283	1 702 000	-	15 890 241	352 748 386

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Dépôts à vue	6 214 623	-	116 435 555	122 650 178
Epargne	-	-	80 238 566	80 238 566
Dépôts à terme	-	-	133 969 401	133 969 401
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	15 890 241	15 890 241
Total	6 214 623	-	346 533 763	352 748 386

Note 2.4: Dettes de financement et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **36 942 131 DT** contre **48 401 104 DT** au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts Matérialisés	21 991 856	48 401 104	(26 409 248)	(55%)
Emprunts obligataires	14 950 275	-	14 950 275	100%
Total	36 942 131	48 401 104	(11 458 973)	(24%)

- Le solde des emprunts se subdivise comme suit au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts Matérialisés	21 724 636	47 768 759	(26 044 122)	(55%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	267 220	632 345	(365 126)	(58%)
Total	21 991 856	48 401 104	(26 409 248)	(55%)

- Le Solde des emprunts obligataires se subdivise comme suit au 31 décembre 2019:

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Emprunts obligataires	14 506 177	-	14 506 177	100%
Dettes rattachées sur emprunt obligataires	444 098	-	444 098	100%
Total	14 950 275	-	14 950 275	100%

La ventilation des dettes de financement et ressources spéciales par nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Emprunts Matérialisés	-	-	21 991 856	21 991 856
Emprunts obligataires	-	-	14 950 275	14 950 275
Total	-	-	36 942 131	36 942 131

Le tableau des mouvements des emprunts hors dettes rattachées au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

Banque	Montant du Crédit	Solde en débit de période	Mouvements 2019	Remboursement 2019	Solde 31/12/2019
BT 10	3 000 000	-	-	-	-
BT 11	1 500 000	-	-	-	-
BT 12	3 000 000	-	-	-	-
BT 13	500 000	-	-	-	-
	8 000 000	-	-	-	-
BTE4	5 000 000	889 321	-	889 321	-
	5 000 000	889 321	-	889 321	-
BTL6	3 000 000	300 000	-	300 000	-
BTL7	2 000 000	200 000	-	200 000	-
	5 000 000	500 000	-	500 000	-
BNA 07	5 000 000	750 000	-	750 000	-
BNA CUN 1	5 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-
	10 000 000	1 750 000	-	1 750 000	-
BH 09	5 000 000	868 128	-	868 128	-
	5 000 000	868 128	-	868 128	-
ATB 13	3 000 000	600 000	-	600 000	-
ATB 14	2 000 000	800 000	-	400 000	400 000
	5 000 000	1 400 000	-	1 000 000	400 000
ABC 10	7 000 000	819 301	-	819 301	-
ABC 11	1 000 000	173 328	-	173 328	-
	8 000 000	992 629	-	992 629	-
AB37	2 000 000	571 428	-	285 714	285 714
AB38	2 000 000	642 858	-	285 714	357 144
AB39	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB40	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB41	2 000 000	714 286	-	285 714	428 572
AB42	1 500 000	589 975	-	327 889	262 086
AB43	1 500 000	466 837	-	370 029	96 808
AB44	2 000 000	708 571	-	463 710	244 861
	15 000 000	5 122 527	-	2 590 199	2 532 328
QNB 01	4 000 000	1 000 000	-	800 000	200 000
QNB 02	3 000 000	750 000	-	600 000	150 000
QNB 03	3 000 000	750 000	-	600 000	150 000
QNB 04	3 000 000	900 000	-	600 000	300 000
QNB 05	2 000 000	600 000	-	400 000	200 000
	15 000 000	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000
EL BARAKA	-	4 500 000	-	4 500 000	-
EL BARAKA	-	4 000 000	-	4 000 000	-
	-	8 500 000	-	8 500 000	-
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	21 746 154	-	3 953 846	17 792 308
	25 700 000	21 746 154	-	3 953 846	17 792 308
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-
	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-
TOTAL	103 700 000	47 768 759	-	26 044 123	21 724 636

La ventilation, au 31 décembre 2019, des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'un an	Plus d'un an	Total
DETTES BANCAIRES				
ATB	100 000	300 000	-	400 000
ATB 14	100 000	300 000	-	400 000
AMEN BANK	446 684	1 585 646	499 999	2 532 329
AB 37	71 428	214 287	-	285 715
AB 38	71 428	214 287	71 428	357 143
AB 39	-	285 714	142 857	428 571
AB 40	-	285 714	142 857	428 571
AB 41	-	285 714	142 857	428 571
AB 42	85 741	176 345	-	262 086
AB 43	96 809	-	-	96 809
AB 44	121 278	123 584	-	244 862
QNB	750 000	250 000	-	1 000 000
QNB 1	200 000	-	-	200 000
QNB 2	150 000	-	-	150 000
QNB 3	150 000	-	-	150 000
QNB 4	150 000	150 000	-	300 000
QNB 5	100 000	100 000	-	200 000
MOURABAHA ZITOUNA	988 462	2 965 385	13 838 462	17 792 308
	988 462	2 965 385	13 838 462	17 792 308
Total	2 285 145	5 101 030	14 338 461	21 724 636

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Provisions pour passifs et charges	2 926 425	1 210 962	1 715 463	142%
Provisions pour passifs et charges	2 926 425	1 210 962	1 715 463	142%
Comptes d'attente et de régularisation	32 257 871	61 917 870	(29 660 000)	(48%)
<i>Comptes d'attente</i>	4 697 893	876 313	3 821 580	436%
<i>Comptes de régularisation</i>	1 742 271	2 227 506	(485 235)	(22%)
<i>Créditeurs divers</i>	22 157 863	55 760 118	(33 602 255)	(60%)
Fournisseurs	20 421 174	54 013 086	(33 591 912)	(62%)
Dépôts du personnel	457 185	502 861	(45 675)	(9%)
Prestataire de services	1 279 504	1 244 171	35 333	3%
<i>Etat, impôts et taxes</i>	1 501 474	1 330 878	170 596	13%
<i>Autres</i>	2 158 370	1 723 055	435 315	25%
Total Autres passifs	35 184 295	63 128 832	(27 944 537)	(44%)

(3) Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres de Wifak International Bank ont atteint **158 993 506 DT** au 31 décembre 2019 contre **182 210 222 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une diminution de 12.74%.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserve légale	Réserve statutaire	Réserves facultatives	Autres Réserves	Actions Propres	Titres assimilés a des capitaux propres	Résultats reportés	Modification comptable	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux Propres au 31.12.2018	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(498 526)	16 100 751	(1 105 379)	-	(2 829 043)	182 210 222
Réserve légale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESERVES STATUTAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves extraordinaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES RESERVES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ACTIONS PROPRES	-	-	-	-	-	(196 137)	-	-	-	-	(196 137)
PROPRES	-	-	-	-	-	-	4 779	-	-	-	4 779
Résultats reportés	-	-	-	-	-	-	-	(2 829 043)	-	2 829 043	-
Modification comptable	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 017 779)	-	(1 017 779)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(22 007 578)	(22 007 578)
Capitaux Propres au 31.12.2019	150 000 000	1 867 419	30 000	1 615 000	17 030 000	(694 663)	16 105 530	(3 934 422)	(1 017 779)	(22 007 578)	158 993 506

(4) Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2019 à **3 049 920 DT** contre **1 137 428 DT** au 31 décembre 2018 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Cautions	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%
Avals	183 502	115 230	68 272	59%
Total	3 049 920	1 137 428	1 912 492	168%

(1) L'encours des cautions se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%
Total	2 866 418	1 022 198	1 844 220	180%

La ventilation des cautions par nature de relation se présente comme suit :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	-	-
Cautions en faveur des établissements financiers	-	-	-	-
Cautions en faveur de la clientèle	-	-	2 866 418	2 866 418
Total	-	-	2 866 418	2 866 418

(2) L'encours des avals se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	183 502	115 230	68 272	100%
Total	183 502	115 230	68 272	100%

La ventilation des avals par nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Avals en faveur des banques locales	-	-	-	-
Avals sur emprunts obligataires	-	-	-	-
Avals en faveur de la clientèle	-	-	183 502	183 502
Total	-	-	183 502	183 502

Note 4.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires présentent un solde de **2 276 090 DT** au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Crédits documentaires Import	2 276 090	4 118 836	(1 842 746)	(45%)
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	2 276 090	4 118 836	(1 842 746)	(45%)

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation :

RUBRIQUES	Entreprises Liées	Entreprises Associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	-	2 276 090	2 276 090
Crédits documentaires Export	-	-	-	-
Total	-	-	2 276 090	2 276 090

Note 4.3: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2019 à **49 271 547 DT** contre **56 575 393 DT** au 31 décembre 2018 enregistrant ainsi une diminution de 13 % et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Engagements de financement donnés	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	-	-
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	42 271 547	54 575 393	(12 303 846)	(23%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués MOURABHA	37 204 476	38 367 334	(1 162 858)	(3%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués IJARA	5 067 071	16 208 059	(11 140 988)	(69%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financiers MT	7 000 000	2 000 000	5 000 000	250%
Total	49 271 547	56 575 393	(7 303 846)	(13%)

Note 4.4: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2019 à **278473 485 DT** contre **94 546 012 DT** au 31 décembre 2018.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2019 comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	-	-	-	-
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'	1 008 909	1 008 909	-	-
Garanties reçues de la clientèle	277 464 576	93 537 103	183 927 474	197%
Total	278 473 485	94 546 012	183 927 474	195%

(5) Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 5.1: Marges et revenus assimilés

Les marges et revenus assimilés s'élève à **39 309 003 DT** au 31 décembre 2019. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 179 694	989 788	989 788	1 189 905	120%
Opérations avec la clientèle	37 129 309	28 291 770	28 291 770	8 837 539	31%
Portefeuille Murabaha	9 923 664	6 352 237	6 352 237	3 571 427	56%
Portefeuille Ijara	28 210 078	22 349 207	22 349 207	5 860 871	26%
Profits /Portefeuille sur ressources ordinaires en Devises	111 107	126 733	126 733	(15 625)	(12%)
Profits réservés	(1 115 540)	(536 407)	(536 407)	(579 133)	108%
Total	39 309 003	29 281 558	29 281 558	10 027 444	34%

Note 5.2: Commissions en produits

Les commissions en produits, totalisant au 31 décembre 2019 un montant **7 448 792 DT** enregistrant ainsi une augmentation de **1 845 291 DT** par rapport au 31 décembre 2018 et se présentent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Chèques, effets, virements, prélèvements et frais de tenue de compt	2 332 564	1 173 102	1 173 102	1 159 462	99%
Commissions sur engagements par signature en TND	58 350	23 546	23 546	34 803	148%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	444 995	514 426	514 426	(69 432)	(13%)
Monétiques	1 412 414	661 089	661 089	751 325	114%
Commissions de Gestion, études et Engagement	2 091 277	2 588 323	3 097 687	(497 046)	(19%)
Commissions de Banque Directe	148 599	37 581	37 581	111 018	295%
Bancassurance	844 957	523 798	523 798	321 160	61%
Autres commissions	115 636	81 635	81 635	34 001	42%
Total	7 448 792	5 603 502	6 112 866	1 845 291	33%

Note 5.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit au 31 décembre 2019 et 2018 :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Plus value de cession sur titres de transaction	5 410	3 950	3 950	1 459	37%
Moins value de cession sur titres de transaction	(10 120)	(5 907)	(5 907)	(4 213)	71%
Plus value de réévaluation sur titres de transaction	6 468	1 314	1 314	5 154	392%
Moins value de réévaluation sur titres de transaction	(7 937)	(26 210)	(26 210)	18 274	(70%)
Dividendes Reçus sur titres de transaction	6 190	5 564	5 564	626	11%
Gain/Perte net sur opérations de change	1 586 124	5 478 697	5 807 112	(3 892 573)	(71%)
Total	1 586 136	5 457 408	5 785 824	(3 871 273)	(71%)

Note 5.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **802 673 DT** contre **1 045 010 DT** au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Marges et revenus assimilés sur titres d'investissement	682 673	925 323	925 323	(242 649)	(26%)
Fonds Gérés	676 607	913 474	913 474	(236 866)	(26%)
Créances sur l'état	6 066	11 849	11 849	(5 783)	(49%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	120 000	119 687	119 687	313	0%
Total	802 673	1 045 010	1 045 010	(242 336)	(23%)

Note 5.5: Marges encourues et charges assimilées

Les marges encourues et charges assimilées ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **25 187 754 DT**. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(2 313 405)	(3 754 418)	(3 754 418)	1 441 013	(38%)
Opérations avec la clientèle	(18 339 433)	(7 744 404)	(7 744 404)	(10 595 029)	137%
Marges sur dépôts a vue	(1 220 748)	(852 419)	(852 419)	(368 329)	43%
Marges sur comptes Tawfir	(2 987 059)	(1 882 849)	(1 882 849)	(1 104 210)	59%
Marges sur dépôts Isthithmar	(14 042 118)	(4 857 811)	(4 857 811)	(9 184 308)	189%
Marges sur certificats de dépôts	(89 508)	(151 325)	(151 325)	61 817	(41%)
Emprunt et ressources spéciales	(4 387 714)	(4 223 277)	(4 223 277)	(164 436)	4%
Autres Marges et charges	(147 202)	(184 573)	(184 573)	37 371	(20%)
Total	(25 187 754)	(15 906 672)	(15 906 672)	(9 281 082)	58%

Note 5.6 : Commissions Encourues

Les commissions encourues par la Banque ont augmenté de **418 872 DT** par rapport au 31 décembre 2018 pour se situer à un montant de **1 588 940 DT** au 31 décembre 2019:

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Commissions Encourues sur VISA et MASTERCARD	(1 198 561)	(872 602)	(872 602)	(325 959)	37%
Commissions Encourues sur FONDS GERES	(236 679)	(236 500)	(236 500)	(179)	0%
Commissions Encourues sur SIBTEL	(71 238)	(55 268)	(55 268)	(15 971)	29%
Autres commissions Encourues	(82 462)	(5 698)	(5 698)	(76 763)	1 347%
Total	(1 588 940)	(1 170 068)	(1 170 068)	(418 872)	36%

Note 5.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **12 068 876 DT**, enregistrant une hausse de **10 447 896 DT** par rapport au 31 décembre 2018. Son détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances douteuses	(12 899 312)	(3 222 642)	(3 222 642)	(9 676 670)	300%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(510 611)	(119 136)	(119 136)	(391 475)	329%
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(38 023)	(504 866)	(504 866)	466 843	(92%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(426 791)	-	-	(426 791)	100%
Total dotations	(13 874 737)	(3 846 644)	(3 846 644)	(10 028 093)	261%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	1 623 134	2 020 602	2 020 602	(397 468)	(20%)
Reprise sur provisions collectives	-	9 737	9 737	(9 737)	(100%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	182 727	127 329	127 329	55 398	44%
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	-	67 995	67 995	(67 995)	(100%)
Total reprises	1 805 860	2 225 663	2 225 663	(419 803)	(19%)
Total	(12 068 876)	(1 620 982)	(1 620 982)	(10 447 896)	645%

Note 5.8: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Le détail d'évolution des dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(26 185)	-	-	(26 185)	100%
Total	(26 185)	-	-	(26 185)	100%

Note 5.9 : Autres Produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2019 à **1 514 DT** contre **200 DT** au 31 décembre 2018.

Note 5.10: Les frais de personnel :

Les frais de personnel ont totalisé au 31 décembre 2019 un montant de **18 069 810 DT**, enregistrant ainsi une hausse de **3 307 564 DT** par rapport au 31 décembre 2018. Leur détail se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Rémunération du personnel titulaire	(12 704 951)	(10 978 181)	(10 978 181)	(1 726 770)	16%
Primes allouées	(129 744)	(181 618)	(1 618)	51 874	(29%)
Rémunération du personnel stagiaire	(1 982)	-	-	(1 982)	100%
Impôts et taxes sur salaires	(371 950)	(297 743)	(297 743)	(74 207)	25%
Charges sociales	(2 821 206)	(2 502 935)	(2 502 935)	(318 271)	13%
Frais de formation	(154 023)	(101 904)	(101 904)	(52 119)	51%
Autres charges liées au personnel	(1 885 955)	(699 865)	(699 865)	(1 186 090)	169%
Total	(18 069 810)	(14 762 247)	(14 582 247)	(3 307 564)	22%

Note 5.11 : Les charges générales d'exploitation :

Quant aux charges générales d'exploitation, ils ont enregistré une augmentation de 29% pour se situer à un montant de **7 300 299 DT** au 31 décembre 2019 contre **5 674 020 DT** au 31 décembre 2018. Le détail relatif à cette rubrique se présente comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(5 218 217)	(3 450 272)	(3 450 272)	(1 767 945)	51%
Loyer	(1 264 507)	(950 749)	(950 749)	(313 758)	33%
Entretiens et réparations confiés à des tiers	(1 806 544)	(1 221 808)	(1 221 808)	(584 736)	48%
Travaux et façons exécuter par des tiers	(68 200)	(56 368)	(56 368)	(11 832)	21%
Primes d'assurance	(191 481)	(136 059)	(136 059)	(55 422)	41%
Frais d'abonnement	(1 610 449)	(904 726)	(904 726)	(705 723)	78%
Frais postaux de télécommunications et de transmission	(277 036)	(180 562)	(180 562)	(96 474)	53%
Autres charges d'exploitation	(2 082 082)	(2 223 748)	(2 223 748)	141 666	(6%)
Impôts et taxes	(45 718)	(94 333)	(94 333)	48 615	(52%)
Fournitures et produits énergétiques consommables	(657 475)	(711 357)	(711 357)	53 882	(8%)
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	(554 783)	(471 120)	(471 120)	(83 663)	18%
Transport et déplacement	(187 700)	(94 231)	(94 231)	(93 469)	99%
Frais divers de gestion	(636 406)	(852 708)	(852 708)	216 302	(25%)
Total	(7 300 299)	(5 674 020)	(5 674 020)	(1 626 279)	29%

Note 5.12 : Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations :

Au 31 décembre 2019, les dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations ont enregistré une hausse de **331 633 DT** pour se situer à un niveau **6 838 122 DT** et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Dotation aux amortissements des Logiciels	(707 711)	(435 296)	(435 296)	(272 415)	63%
Dotation aux amortissements des Constructions	(694 864)	(681 023)	(681 023)	(13 841)	2%
Dotation aux amortissements Matériels et Equipements de Bureaux	(154 199)	(137 219)	(137 219)	(16 980)	12%
Dotation aux amortissements Matériels Informatiques	(1 098 547)	(1 044 545)	(1 044 545)	(54 001)	5%
Dotation aux amortissements du Matériels de Transports	(148 313)	(114 151)	(114 151)	(34 162)	30%
Dotation aux amortissements DES DAB, GAB et Automates	(177 287)	(168 357)	(168 357)	(8 930)	5%
Dotation aux amortissements des Immobilisations de faible valeurs	(98)	(98)	(98)	-	(0%)
Dotation aux amortissements Droit d'usage	(207 087)	(244 070)	(244 070)	36 983	(15%)
Dotation aux amortissements des Agencements et aménagements	(1 160 053)	(966 496)	(966 496)	(193 557)	20%
Dotation au Resorption des frais preliminaires	(2 488 523)	(2 713 793)	(2 713 793)	225 269	(8%)
Dotation aux amortissements Site Web	(1 440)	(1 440)	(1 440)	-	0%
Total	(6 838 122)	(6 506 488)	(6 506 488)	(331 633)	5%

Note 5.13 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires

Au 31 décembre 2019, Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments ordinaires enregistre une baisse de **464 522 DT** pour se situer à un niveau de **43 796 DT**, et qui se détaillent comme suit :

Description	31.12.2019	31.12.2018*	31.12.2018	Variation	%
Perte ordinaire	(104 420)	(29 889)	(29 889)	(74 531)	249%
Plus Value sur cession d'immobilisation	-	159 292	159 292	(159 292)	(100%)
Plus value sur cession d'actifs récupérable	148 216	378 915	378 915	(230 699)	(61%)
Total	43 796	508 318	508 318	(464 522)	(91%)

Note 5.14 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices présente un solde de **114 507 DT** au 31 décembre 2019.

Note 5.15 : Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gains/Pertes provenant des autres éléments extraordinaires présente un solde de **5 000 DT** au 31 décembre 2019.

(6) Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de **52 954 010 DT** à **69 472 322 DT** enregistrant une augmentation de **16 518 311 DT** ou 31.19 %. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs provenant des activités d'exploitation à hauteur de **32 695 132 DT** et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'investissement pour **4 447 516 DT** et de financement à hauteur de **11 729 305 DT**.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6.1 : Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net provenant aux activités d'exploitation est établi à **32 695 132 DT** au 31 décembre 2019. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour **49 607 467 DT**,
- La variation des dépôts de la clientèle nette de retraits pour **66 315 163 DT**,
- La variation des prêts à la clientèle nette de remboursement pour **403 806 DT** ;

Flux nets négatifs :

- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour **20 524 806 DT**.
- Des charges d'exploitation bancaires décaissées de **25 140 138 DT**
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation **37 846 853 DT**.

Note 6.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux trésorerie affectés aux activités d'investissement sont établis à **4 447 516 DT** et sont inhérents notamment à l'acquisition de titres d'investissement et des immobilisations et partiellement compensée par la perception des profits et dividendes encaissés.

Note 6.3 : Flux de trésorerie affectés des activités de financement.

Ce flux de trésorerie négatifs net de **11 729 305 DT** provient principalement par le remboursement d'emprunts pour **26 044 122 DT** et l'émission de l'emprunt obligataire conforme à la finance islamique pour **15 242 100 DT**.

Note 6.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2019 à **69 472 322 DT** contre **52 954 010 DT** au 31 décembre 2018.

(7) Autres notes

Note 7-1. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en vigueur depuis janvier 2015 en application de la circulaire, BCT 2014-14 du 10 novembre 2014, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A fin décembre 2019, le ratio de liquidité à court terme LCR s'est établi à 176.682% contre un ratio réglementaire minimum fixé à 100,00%.

(8) PARTIES LIEES

Les parties liées de la société se détaillent comme suit :

Parties liées	Nature de la relation
WIFAK SICAR	Filiale
HAMROUNI ABDELKADER	
HAMROUNI ABDELLATIF	
SOCIETE TUNISIENNE DES BANQUES	Société siégeant au conseil
<i>Islamic corporation for the development of the private sector</i>	d'administration et à dirigeants communs avec WIB
Les administrateurs, le Président du conseil d'administration, le Directeur Général	
Société appartenant au Groupe BEN AYED	Sociétés détenues par l'administrateur HEDI BEN AYED
- Société PROSID	
- Société ELECTRIA	
- Société INTERMETAL SA	
- Société Nouvelle de Construction SNC	
- Société Technique Industrielle et Commerciale	
- Société SITEL	
- Société TRANSIDER	
- Société Nouvelle de Coupe Industrielle	
- Société Sens Inverse	
- Société SAMFI « SARL »	
- Société METALSHIP	
- Société INTER FER FORGE	
- Société C.C.P.S	
- Société PROSID SUD	
- Société d'étude et de construction métallique	
- Société INTERCHAUX	
- Société L'immobilière Contemporaine	
- Société ALULUX SUD	
- Société ROYAL OLIVE OIL	
- Société TOUTALU	
- Société COTUNAL	
- Société INTERNATIONAL TRDING COMPANY	
Société PIMA	
Société PRO PARTS	
STE PLASTIC SIPA SUD	
SocieteROYAL TRADING	
Societe INNOV-ALLIANCE-TECH SA	
Société dont MEDIMIX actionnaire	
Société MEDIMIX	
Societe ELEVAGE ET PRODUCT AGRICOLE SEPAG	
Societe LA GLE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE DU NORD	
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	
Societe BOTRIA OIL COMPANY	

WIFAK SICAR

Conventions de fonds gérés conclues avec la société WIFAK SICAR

Par ailleurs, les sommes placés par la société sous forme de fonds gérés au cours des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

- Placement au cours de l'exercice 2017 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2016 de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 67 500 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2015 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 28 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2014 de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 21 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2013 de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 30 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2012 de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 15 000 DT**.
- Placement au cours de l'exercice 2009 de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 7 500 DT**.

Placements opérés par WIFAK SICAR auprès de WIFAK BANK

Le solde des fonds déposés par **WIFAK SICAR** auprès de **WIFAK BANK** au 31/12/2019 s'élève à **-6 214 623 DT**. Les produits générés par ces placements s'élèvent à **497 604DT**. Ainsi, la rémunération du compte courant rémunéré s'élève au 31/12/2019 à **197 636DT**.

Conventions de financement conclus avec les sociétés du groupe HEDI BEN AYED

Les opérations réalisées avec les sociétés appartenant au groupe BEN AYED concernent **85** contrats IJARA et **36** contrats de financement (MURABAHA et autres financements bancaires) et se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2019	Produits au 31/12/2019
Financements IJARA		85	4 177 274,752	43 110,248	375 035,103
Société PROSID	6073	11	16 758,431	2 095,474	3 635,840
Société ELECTRIA	7973	3	31 318,421	-175,122	6 922,272
Société INTERMETAL SA	2946	7	456 029,724	3 509,016	49 745,582
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	20	329 331,446	-336,155	30 373,148
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	6	232 803,991	25 595,766	27 904,056
Société TRANSIDER	6059	1	1,000	1,220	0,000
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	3	220 108,929	1 708,826	19 762,055
Société Sens Inverse	9001	3	22 505,744	157,087	2 140,990
Société SAMFI « SARL »	10310	3	3,001	-106,334	516,196
Société METALSHIP	7952	2	18 356,733	206,103	1 773,503
Société INTER FER FORGE	11537	1	1,000	2,120	-
Société C.C.P.S	2922	4	165 452,386	4 198,484	15 884,475
Société PROSID SUD	11403	4	957 371,251	-0,366	84 332,096
Société d'étude et de construction métallique	13605	2	11 407,483	161,001	1 376,566
Société INTERCHAUX	13986	5	198 244,024	2 073,904	23 473,840
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	1	647 624,287	24,410	52 752,968
Société TOUTALU	50774	4	171 277,012	47,977	11 068,671
Société SITEL	8016	1	30 216,385	61,310	3 739,376
STE PIMA	53682	1	303 081,426	7,116	20 594,447
STE PRO PARTS	75421	1	200 627,282	-	12 234,835
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	40 626,468	-0,762	4 025,551
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	124 128,328	3 879,173	2 778,636
MOURABAHA et autres financements bancaires		36	17 803 828,638	27 557,617	1 799 887,863
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	2	2 282 412,700		265 367,838
Société INTERMETAL SA	2946	1	4 714 016,000	24 023,179	536 604,244
Société PROSID	6073	17	7 167 061,909		738 200,936
Société ROYAL OLIVE OIL	15540	-	0,000		116 283,075
Société PROSID SUD	11403	7	1 484 245,676		126 344,061
Société C.C.P.S	2922	-	0,000		876,525
Société PRO PARTS	75421	4	305 323,453		3 257,153
ROYAL TRADING	78862	4	1 789 517,000	3 534,438	11 626,396
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	1	61 251,900		1 327,635
Total		121	21 981 103,390	70 667,865	2 174 922,966

Au 31 Décembre 2019, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **11** contrats IJARA et **45** contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe de l'administrateur Monsieur **HEDI BEN AYED** se détaillant comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2019	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Commissions TTC
Financements IJARA		11	1 165 432,187	1 750,000	332,500	2 082,500
Société Nouvelle de Construction SNC	6140	3	133 298,051	450,000	85,500	535,500
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	8968	1	58 090,600	150,000	28,500	178,500
Société PROSID SUD	11403	1	60 922,684	150,000	28,500	178,500
Société INTERCHAUX	13986	1	94 650,474	150,000	28,500	178,500
Société TOUTALU	50774	1	53 550,000	150,000	28,500	178,500
STE PIMA	53682	1	333 948,228	150,000	28,500	178,500
STE PRO PARTS	75421	1	234 352,000	150,000	28,500	178,500
STE PLASTIC SIPA SUD	69004	1	58 599,550	150,000	28,500	178,500
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	56849	1	138 020,600	250,000	47,500	297,500
Financements MOURABAHA		45	27 964 958,390	94 105,123	17 879,974	111 985,097
Société Technique Industrielle et Commerciale	3855	7	5 561 592,800	27 324,640	5 191,682	32 516,322
Société INTERMETAL SA	2946	1	4 714 016,000	11 785,040	2 239,158	14 024,198
Société PROSID	6073	17	12 136 411,570	30 341,024	5 764,795	36 105,819
Société PROSID SUD	11403	11	3 669 006,090	18 345,028	3 485,555	21 830,583
Société PRO PARTS	75421	4	33 163,030	763,691	145,101	908,792
ROYAL TRADING	78862	4	1 789 517,000	4 473,792	850,020	5 323,812
INNOV ALLIANCE TECH SA	56849	1	61 251,900	1 071,908	203,663	1 275,571
TOTAL		56	29 130 390,577	95 855,123	18 212,474	114 067,597

Conventions de financement conclus avec l'administrateur HEDI BEN AYED

WIFAK BANK a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur HEDI BEN AYED d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat au 31 Décembre 2019 se sont élevés à **414 844DT**.

Conventions de financement conclus avec le Groupe CHAABOUNI (actionnaire détenant 5% du capital)

WIFAK BANK a financé, par **26** contrats IJARA se détaillant comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2019	Produits au 31/12/2019
Financements IJARA					
Société MEDIMIX		5	191 504,124	-3 110,714	22 013,578
Societe ELEVAGE ET PRODUCT AGRICOLE SEPAG	51068	2	46 093,703	25,215	4 269,439
Societe LA GLE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE DU NORD	50834	1	19 428,775	3,902	1 979,626
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	50825	2	1 599 588,992	-40,067	73 502,812
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	51337	8	1 068 522,362	2,852	91 456,046
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	51542	7	1 047 953,334	-802,890	102 295,166
Societe BOTRIA OIL COMPANY	54087	1	842 733,678	2,400	83 903,416
Total		26	4 815 824,968	-3 919,302	379 420,083

Au 31 Décembre 2019, **WIFAK INTERNATIONAL BANK** a conclu **5** contrats IJARA se détaillant comme suit :

Nom / Raison sociale	CIF	Nombre de contrats au cours de l'exercice 2019	Financement HT	Commissions HTVA	TVA	Commission TTC
Financements IJARA						
STE MEDIMIX	51094	1	38 607,869	150,000	28,500	178,500
Societe DE TRANSPORT DU NORD TUNISIEN	50825	1	1 678 951,200	150,000	28,500	178,500
Societe TRANSPORT REFRIGERE DE PRDTS AGRICOL	51337	2	353 849,674	300,000	57,000	357,000
Societe MAHBOUBA DE TRANSPORT DES MARCHANDIS	51542	1	150 539,592	250,000	47,500	297,500
Total			5 2 221 948,335	850,000	161,500	1 011,500

Convention d'assistance conclue avec "The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector"

Le conseil d'administration réuni le 18/02/2015 a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à **500 000 \$** et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par ledit partenaire. Antérieurement à **2019**, la banque a réglé un montant de **100 000 \$** au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En **2019**, aucune facturation et aucun règlement n'ont été effectués sur ce titre.

Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2019** est fixée par décision du conseil d'administration du 28 juin 2017 à un montant net annuel de **240 000 DT**. Le Conseil d'administration réuni le 11 juin 2019 et le 27 décembre 2019 a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de **80 000 DT** à imputer sur l'exercice 2018. Cette indemnité n'a pas été payée au 31 décembre 2019. En outre, il bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2019** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2019** s'élèvent à un montant brut de **120 000 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

(9) Evènements postérieurs :

1- Suite à la parution de la circulaire BCT 2020-06 et les mesures prises par la BCT quant au report des échéances des 7 mois de mars à septembre 2020 des créances saines, nous estimons que ces dernières ont pu atténué les risques liés à la qualité de portefeuille actuel ainsi que la rentabilité de ce dernier. Par ailleurs, ces mesures auront un impact sur le risque de liquidité de la banque. C'est dans ce cadre que le conseil de la Banque centrale Tenu le 17 Mars 2020 a affirmé qu'il continue de suivre de près cette situation exceptionnelle, en concertation avec les parties concernées au regard des circonstances actuelles, caractérisée par un manque de visibilité quant à l'impact attendu du nouveau virus. Aussi, la BCT a affirmé sa détermination à prendre les mesures nécessaires pour subvenir aux besoins des banques en liquidité et soutenir tous les efforts visant à contenir cette crise sur le tissu économique.

2- Quant aux autres mesures entreprises notamment par la circulaires BCT 05 et 07-2020 dont on site principalement le report des échéances des particuliers ayant des revenus mensuels nets inférieurs à mille Dinars, la gratuité de retrait par carte ainsi que la gratuité des nouvelles émissions de carte, nous estimons que leur impact sur l'activité de la banque demeure de faible portée et n'affecteront pas d'une manière significative la situation financière de la banque.

3- Par ailleurs, la banque est en train d'évaluer les répercussions, au fur et à mesure, de cette pandémie sur le ralentissement de la situation économique du pays ainsi que les conséquences de cette dernière sur les indicateurs, les

prévisions d'activité et la situation financière de la banque. Par ailleurs, la banque ne manquerait pas de prendre les mesures adéquates afin de réduire au maximum les répercussions de cette nouvelle situation sur son activité.

4- Néanmoins, nous estimons que la situation actuelle n'aura pas d'impact majeur sur le cours boursier de la banque s'agissant d'un capital constitué majoritairement par des blocs d'actions tenus par des actionnaires stratégiques et stables, composés essentiellement par des institutionnels étrangers et locaux et de groupes privés tunisiens.

Tunis le 28 Mars 2020

A l'attention des actionnaires de

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2019

Mesdames, Messieurs les actionnaires

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au **31 Décembre 2019**, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers, annexés au présent rapport, font apparaître un total bilan de **630 935 542 Dinars** et un résultat déficitaire après effets des modifications comptables de **23 025 357 Dinars**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, de la banque au **31 Décembre 2019** ainsi que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

3.1. Evaluation des engagements de la clientèle

Risque identifié

La Banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements de signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance du jugement nécessaire à son estimation et de l'importance significative du poste des créances sur la clientèle, présentant au **31/12/2019** un solde de **401 559 497 Dinars**, dans le bilan de la Banque (**63%**), et de celle du coût net du risque associé (Dotation nette de **12 251 603 Dinars**) dans le résultat de l'exercice.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des créances douteuses et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au paragraphe «**2-6 : Evaluation des engagements et des provisions y afférentes** ».

Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquant un niveau du jugement important et compte tenu de l'importance des engagements de la clientèle, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la Banque, et avons évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives, en mettant l'accent sur :

- le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- la fiabilité des informations fournies par la Banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de perte de valeur ;
- les procédures et contrôles définis par la Banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à classer et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation bancaire.

Dans nos procédures d'examen des engagements de la clientèle, nous avons adopté une approche par les risques en matière d'échantillonnage. Nous avons évalué la capacité de remboursement des débiteurs et évalué la classification, en tenant compte des retards de paiements, de l'information financière des débiteurs, des perspectives futures d'activité, des rapports d'évaluation des garanties et d'autres informations disponibles.

3.2. Evaluation du portefeuille titres d'investissement détenu à travers les fonds gérés

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, et telle que indiqué au niveau de la note aux états financiers « **(1-5) – Portefeuille d'investissement** », l'encours des placements en fonds gérés SICAR s'élève à un montant brut de **21 624 310 Dinars**, couverts par des provisions de **542 186 Dinars**, soit un montant net de **21 082 124 Dinars**.

Les fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotées et non cotées) et en d'autres placements financiers. La

valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires de ces fonds.

La méthode de valorisation de ces emplois implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations, etc...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et leur dépréciation, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont présentés au niveau de la note aux états financiers « **(1-5) : Portefeuille investissement** ».

En raison de l'importance des fonds gérés représentant, en valeur brute, 75% du portefeuille des titres d'investissement et le niveau de jugement important pour déterminer le montant des provisions requises, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos diligences d'audit du portefeuille d'investissement ont, notamment, consisté à :

- La vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard, notamment en matière d'évaluation de ces actifs.
- La vérification du caractère approprié de la méthode de valorisation retenue et que celle-ci est adaptée à la nature, aux caractéristiques et aux circonstances de l'investissement réalisé.
- L'examen de la qualité et de la fiabilité des données utilisées pour chaque méthode de valorisation.
- L'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des participations et des placements, compte tenu de la méthode de valorisation retenue sur la base des éléments et informations financières disponibles.
- La vérification des modalités de détermination et de comptabilisation des provisions requises.

3.3. Prise en compte des revenus des financements accordés

Risque identifié

Les revenus des opérations de financement accordés par la banque, telle que mentionné au niveau de la note aux états financiers « **(5-1) : Marges et revenus assimilés** », s'élèvent, au 31 Décembre 2019, à **39 309 003 Dinars**, dont **28 110 078 Dinars** proviennent de l'activité IJARA, et représentent la rubrique la plus importante des produits d'exploitation de la banque

En raison de leur composition, leurs montants, le volume des opérations et transactions s'y rattachant et les spécificités des règles de leur comptabilisation, nous avons considéré que la prise en compte de ces revenus est une question clé d'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance des procédures de comptabilisation et de contrôle des revenus des opérations de financement ;
- Examiner les politiques, les processus et les contrôles mis en place en vue de la reconnaissance des revenus ;
- Revoir l'environnement de contrôle du système d'information ;
- Réaliser des procédures analytiques sur l'évolution des encours et des intérêts ;

- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 24 « Les engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la banque par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de prise en compte des revenus des opérations de crédits et de réservation des produits ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimé, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que la **WIFAK BANK** a fait l'objet, courant l'exercice 2019, d'un contrôle social approfondi mené par les services compétents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Les résultats de ce contrôle social ne sont pas encore notifiés à la banque. Aucune provision pour risque n'a été constituée à ce titre.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI

Tunis le 28 Mars 2020

A l'attention des actionnaires de
WIFAK INTERNATIONAL BANK

Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 200 ET 475 DU CODE DES
SOCIETES COMMERCIALES ET AUX ARTICLES 43 ET 62 DE LA
LOI 2016-48 – EXERCICE 2019**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles **43** et **62** de la loi **2016-48** relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article **200** et suivants, et de l'article **475** du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2019**.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation desdites conventions ou opérations et de leur correcte traduction, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

La Banque a conclu, au courant de l'exercice **2019**, onze (**11**) contrats IJARA et quarante-cinq (**45**) contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au **Groupe Hedi Ben Ayed**, administrateur à la « **WIFAK BANK** », pour un total de **29 130 390 DT** en hors taxes. Les frais de dossiers se sont élevés à leur titre à **114 068 DT TTC** se détaillent comme suit :

SOCIETE	NBRE DE CONRAT	FINANCEMENT EN HT	COMMISSIONS TTC
Financements			
<u>IJARA</u>	<u>11</u>	<u>1 165 432</u>	<u>2 083</u>
Société Nouvelle de Construction SNC	3	133 298	536
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	1	58 091	178
Société PROSID SUD	1	60 923	178
Société INTERCHAUX	1	94 650	178
Société TOUTALU	1	53 550	179
STE PIMA	1	333 948	179
STE PRO PARTS	1	234 352	179
STE PLASTIC SIPA SUD	1	58 599	179
INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	138 021	297
<u>FINANCEMENT MOURABAHA</u>	<u>45</u>	<u>27 964 958</u>	<u>111 985</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	7	5 561 593	32 516
Société INTERMETAL SA	1	4 714 016	14 024
Société PROSID	17	12 136 411	36 106
Société PROSID SUD	11	3 669 006	21 830
Société PRO PARTS	4	33 163	909
ROYAL TRADING	4	1 789 517	5 324
INNOV ALLIANCE TECH SA	4	61 252	1 276
TOTAL	56	29 130 390	114 068

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets :

1. En 2017, **WIFAK BANK** a financé, par un contrat MOURABAHA sur une durée de 10 ans, l'acquisition par son administrateur **HEDI BEN AYED** d'un terrain pour un prix d'achat égal à **6 540 912 DT** moyennant une marge égale à **2 620 825 DT** et sans commission d'étude. Les produits enregistrés au titre de ce contrat en **2019** se sont élevés à **414 844 DT**. Le conseil d'administration a été informé et a autorisé cette opération dans sa réunion du **29 Décembre 2017**.
2. Le conseil d'administration réuni le **5 Mai 2017** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **8 Mai 2017**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019** à **67 500 DT**.
3. Le conseil d'administration réuni le **25 Mars 2016** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **4 500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2015**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019** à **67 500 DT**.
4. Le conseil d'administration réuni le **31 Mars 2015** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2014**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019** à **28 000 DT**.

5. Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2014** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 400 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2013**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 21 000 DT**.
6. Le conseil d'administration réuni le **28 Mars 2013** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **2 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à cet effet en date du **31 Décembre 2012**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 30 000 DT**.
7. Le conseil d'administration de la société réuni le **27 Avril 2012** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **1 000 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **31 Décembre 2011**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 15 000 DT**.
8. Le conseil d'administration réuni le **25 Décembre 2009** a autorisé la société à mettre à la disposition de sa filiale « **WIFAK SICAR** » le montant de **500 000 DT** sous forme de fonds à capital risque. Une convention a été signée à ce titre en date du **30 Décembre 2009**. Les commissions de gestion de ce fonds se sont élevées au titre de l'exercice **2019 à 7 500 DT**.
9. Le conseil d'administration réuni le **18 février 2015** a autorisé la société à conclure avec son partenaire stratégique « **The Islamic Corporation for the Development of the Private Sector : ICD** » une convention d'assistance technique dans le cadre de la transformation de la société en une banque. Cette convention, signée en Février 2015, prévoit une rémunération fixe s'élevant à 500 000 \$ et une rémunération variable fixée à 2% du montant des capitaux apportés par le dit partenaire. Antérieurement à 2019, la banque a réglé un montant de 100 000 \$ au titre de la rémunération fixe et le total de la partie variable. En 2019, Aucune somme n'a été facturée ou payée à ce titre.
10. La **WIFAK BANK** a conclu au cours del'exercice**2019** et des exercices antérieurs des contrats IJARA et d'autres contrats de financement (MOURABAHA et autres financements bancaires) avec des sociétés appartenant au groupe **HEDIBEN AYED**, sociétés avec lesquelles elle a des administrateurs en commun. Le solde au **31/12/2019** des en cours et des impayés ainsi que des produits générés en **2019** relatifs à tous les contrats conclus avec ces sociétés se détaillent comme suit :

Nom / Raison sociale	Nombre de contrats en cours	En cours au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2019	Produits au 31/12/2019
Financements IJARA	85	4 177 275	43 110	375 035
Société PROSID	11	16 758	2 095	3 636
Société ELECTRIA	3	31 318	-175	6 922
Société INTERMETAL SA	7	456 030	3 509	49 746
Société Nouvelle de Construction SNC	20	329 331	-336	30 373
Société Technique Industrielle et Commerciale	6	232 807	25 596	27 904
Société TRANSIDER	1	1	1	-
Société Nouvelle de Coupe Industrielle	3	220 109	1 709	19 762
Société Sens Inverse	3	42 506	157	2 141
Société SAMFI « SARL »	3	3	-106	516
Société METALSHIP	2	18 357	206	1 774
Société INTER FER FORGE	1	1	2	-
Société C.C.P.S	4	165 452	4 199	15 884
Société PROSID SUD	4	957 371	-	84 332
Société d'étude et de construction métallique	2	11 407	161	1 376
Société INTERCHAUX	5	198 244	2 074	23 474
Société ROYAL OLIVE OIL	1	647 624	24	52 753
Société TOUTALU	4	171 277	48	11 069
Société SITEL	1	30 216	61	3 739
STE PIMA	1	303 082	7	20 594
STE PRO PARTS	1	200 627	-	12 235
STE PLASTIC SIPA SUD	1	40 626	-1	4 026

INNOV-ALLIANCE-TECH S.A	1	124 128	3 879	2 779
<u>MOURABAHA et autres</u>	<u>36</u>			
<u>financements bancaires</u>		<u>17 803 829</u>	<u>27 558</u>	<u>1 799 888</u>
Société Technique Industrielle et Commerciale	2	2 282 413		265 368
Société INTERMETAL SA	1	4 714 016	24 023	536 604
Société PROSID	17	7 167 061		738 201
Société ROYAL OLIVE OIL	-	-		116 283
Société PROSID SUD	7	1 484 245		126 344
Société C.C.P.S	-	-		877
Société PRO PARTS	4	305 323		3 257
ROYAL TRADING	4	1 789 517	3 535	11 626
INNOV ALLIANCE TECH SA	1	61 252		1 328
Total	121	<u>21 981 104</u>	<u>70 668</u>	<u>2 174 923</u>

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice **2019** est fixée par décision du conseil d'administration du **28 juin 2017** à un montant net annuel de **240 000 DT**. Le Conseil d'administration réuni le **11 juin 2019** et le **27 décembre 2019** a décidé d'allouer au Directeur Général une indemnité nette de 80 000 DT à imputer sur l'exercice 2018. Au 31 décembre 2019, cette indemnité n'a pas été encore payée. En outre, le Directeur Général bénéficie de la prise en charge des cotisations de la sécurité sociale, de l'assurance multirisques et des avantages en nature composés principalement d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant.
- La rémunération des membres du conseil d'administration pour l'exercice **2019** est fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **29 Juin 2016** à un montant net de **2 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du conseil d'administration à percevoir au titre de chaque séance, y compris le montant à allouer au Président du Conseil d'administration, et à un montant annuel net de **1 000 DT** représentant les jetons de présence aux réunions du comité d'audit, du comité de risque et du comité de financement par administrateur et par séance. Les rémunérations revenant aux administrateurs au titre de l'exercice **2019** s'élèvent à un montant brut de **120 000 DT** dont **90 000 DT** au titre des jetons de présence aux réunions du conseil d'administration.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé, en dehors des conventions précitées, l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles **200** et suivants et **475** du Code des Sociétés Commerciales et des articles **43** et **62** de la loi **2016-48** relative aux banques et aux établissements financiers.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béchir NEDRI

UNIVERS AUDIT
Rachid NACHI